

Dix-neuf filles du Roy établies dans la seigneurie de Maure

La soirée du mercredi 20 février 2013 demeurera mémorable pour les amateurs d'histoire et la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures. Lors d'une conférence, plus de 145 participants ont écouté Denis Desroches livrer le fruit de ses recherches sur les dix-neuf filles du Roy qui ont vécu, une période plus ou moins longue, dans la seigneurie de Maure avec leur mari. L'historien a captivé son auditoire sur l'origine de ces dix-neuf filles venues de France, entre 1663 et 1671, dotées par le Roi pour contribuer au peuplement de la Nouvelle-France. Denis Desroches a présenté, à l'aide de cartes et de tableaux, la recherche la plus poussée et documentée sur l'occupation du territoire de la seigneurie de Maure au XVII^e siècle dont un plan de 1701-1704 sur lequel il a identifié le lieu d'établissement de ces filles dans la seigneurie: une première !

La majorité de ces dix-neuf filles provient d'Île-de-France (Paris) et de Normandie. Joachine Lafleur et Marie-Anne Agathe font partie du premier contingent de 36 filles du Roy arrivées sur *l'Aigle d'Or* en septembre 1663, après une longue et pénible traversée. Les autres arrivent pour l'essentiel en 1669, 1670 et 1671. Ces dates correspondent à une période majeure de concessions de terres et d'établissements dans la seigneurie de Maure.

Les filles du Roy sont âgées en moyenne de 22 ans. Elles apportent avec elles de modestes biens évalués entre 200 et 300 livres. Aucune d'entre elles n'est descendante d'une famille noble. Certaines se marient quelques semaines après leur arrivée; la majorité prend mari quatre à cinq mois, voire une année, plus tard. C'est le cas de Marie-Reine Charpentier qui n'a que treize ans à son arrivée en 1671. Elle se mariera un an après son arrivée, avec un jeune de 29 ans, puisque les hommes se marient, en moyenne, à l'âge de 31 ans !

Ces femmes ont eu de nombreux enfants, affectés d'une mortalité infantile moins importante que l'on pourrait croire, malgré des conditions de vie la plupart du temps extrêmes : rigueur du climat, travail harassant, nourriture parfois déficiente, soins médicaux inexistantes ou presque. À part une seule qui n'a pas eu d'enfant, ces filles du Roy ont mis au monde 145 enfants (moyenne de huit-neuf enfants chacune). Ces nombreux enfants ont grandi et, à leur tour, se sont mariés et ont donné 749 enfants, contribuant ainsi au peuplement et au développement de la colonie. Aucun doute que ces dix-neuf filles venues de France avaient de grandes capacités d'adaptation. Quelques-unes sont décédées dans la quarantaine, mais la plupart ont vécu plus de 60 ans et même jusqu'à 73 ans (Marguerite Blais) et 76 ans (Anne Legou).

Les filles du Roy établies dans la seigneurie de Maure n'y ont pas toutes vécu jusqu'à leur mort. Certains couples ont quitté après quelques années. Cependant, ces couples ont laissé de très nombreux descendants dont des dizaines de patronymes sont encore présents aujourd'hui dans la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, dans Portneuf et ailleurs au Québec. Pour n'en nommer que quelques-uns : Amiot, Belleau, Bertrand, Bordeleau, Constantin, Côté, Couture, Desroches, Doré, Duval, Gagnon, Gaudreau, Germain, Gilbert, Gingras, Girard, Hardy, Juneau, Laroche, Lesage, Ménard, Michaud, Morand, Ouellet, Papineau, Picher, Racette, Rochon, Roberge, Sylvestre, Thibault, Trudel.

Les 770 filles du Roy arrivées entre 1663 et 1673 en Nouvelle-France sont maintenant présentées comme les mères de la nation. La connaissance de leur descendance nous aide à comprendre pourquoi le Québec est « tissé serré ».

Denis Desroches a publié sur le site WEB de la Société d'histoire, www.histoiretaugustin.com la biographie de trois de ces dix-neuf filles du Roy : Marie-Anne Agathe, Joachine Lafleur et Bonne Guerrier. Les autres biographies vont suivre dans les mois à venir.



Légende de la photo : de gauche à droite : Nathalie Dion (Marguerite Ardion), Nathalie Caron (Joachine Lafleur), Denis Desroches, Monique Dussault (Jacqueline Lauvergnat), Gabrielle Dussault (Françoise Moisan).

Crédit photo : SHSAD